## Fiche de procédure

## Informations de base

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure 2023/0266(COD) codécision)

Règlement

Comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre des services de transport

Sujet

3.20.01 Transport aérien de personnes et frêt

3.20.02 Transport ferroviaire de personnes et de marchandises

3.20.03 Transport maritime de personnes et frêt

3.20.04 Transport fluvial

3.20.05 Transport routier de personnes et de marchandises

3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile

3.70.03 Politique climatique, changement climatique, couche d'ozone

3.70.18 Mesures et accords internationales et régionales pour la protection de l'environnement

Priorités législatives

Déclaration commune 2023-24

En attente de la position du Conseil en 1ère lecture

## Acteurs principaux

## Parlement européen

Commission conjointe à fond

Rapporteur(e)

Date de nomination

12/10/2023

12/10/2023

Transports et tourisme

Environnement, santé publique et sécurité alimentaire

i.

THALER Barbara

renew europe.

**CANFIN Pascal** 

Rapporteur(e) fictif/fictive



MARINESCU

Marian-Jean



PLUMB Rovana



DANTI Nicola



DEPARNAY-GRUNENBERG Anna



DZHAMBAZKI Angel



KOUNTOURA Elena



MODIG Silvia

TRAN Transports et tourisme

	Environnement, santé publique et sécurité alimentaire	
Conseil de l'Union européenne Commission européenne	DG de la Commission  Mobilité et transports	Commissaire VĂLEAN Adina
Comité économique et social européen Comité européen des régions		